

# L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 24 – 2000

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : [commandes@aspruj.ch](mailto:commandes@aspruj.ch)

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

[www.aspruj.ch](http://www.aspruj.ch)

# SOMMAIRE

• <b>Message du Président</b> Par Pierre Froidevaux .....	5
• <b>La Fille de Mai: histoire géologique</b> Par Frédéric Lapaire .....	9
• <b>Quelques remarques sur la «Fille de Mai» de l'abbé Daucourt</b> Par Philippe Simon .....	13
• <b>Le patrimoine paysager: passé - présent - futur</b> Par Florence Voisard-Haenni .....	17
• <b>L'ancienne chapelle Saint-Charles-Borromée de Saignelégier: sa fondation au début du X VII<sup>e</sup> siècle</b> Par Jean-Pierre Renard .....	23
• <b>Des Ursulines à la Maison-Rouge ? Une congrégation de religieuses enseignantes en Franche-Comté et en Suisse</b> Par Jean-Luc Wermeille.....	41
• <b>Avec le réchauffement du climat, les dictons météorologiques seront-ils encore valables au XXI<sup>e</sup> siècle?</b> Par Martine Rebetez .....	47
• <b>La Commune du Haut</b> Par Henry Spira .....	55
• <b>Soulce: un village particulièrement distingué par les inventaires du patrimoine</b> Par André Irminger .....	65
• <b>Jacques- Antoine Priqueler: un capitaine de gendarmerie de Porrentruy milite pour l'abolition de l'esclavage</b> Par Michel Hof .....	69
• <b>La Lutte contre l'alcoolisme dans le Jura catholique à la Belle Epoque (1880-1914)</b> Par Pierre-Yves Donzé .....	75
• <b>Anciens moulins autour de Soubey</b> Par Guy Sichler.....	85

**Couverture:** Soulce. Photo François Enard

*L'Hôte* est public par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ). La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de sa cotisation.

## **Comité de rédaction:**

Rédacteur en chef: Philippe Simon, journaliste, Lausanne  
Rédacteur en chef adjoint: Yves Gigon, Porrentruy  
Membres: Romain Meyer, journaliste. Bure  
Jérôme Chenal, architecte EPF, Porrentruy

*La responsabilité des articles incombe aux auteurs.* Prix du numéro: Fr. 25.-

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

## La curiosité me prend de vous demander: pourquoi êtes-vous membre de l'ASPRUJ?

Si vous me posez la question, je vous répondrai: parce que je suis convaincu que le présent est incompréhensible sans y incorporer le passé, et que l'avenir est irréalisable sans la participation du présent et du passé. Le tout est intimement lié, comme les maillons d'une chaîne; ces liens doivent être respectés. Il en résulte que, pour moi, le patrimoine ne se réduit pas aux constructions ou aux objets manufacturés par de talentueux artisans. Non, l'univers entier est patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, couleur ou odeur, bruit ou silence. Qui donc gère et veille sur ce

patrimoine? Pour une part importante, les Etats, par le truchement des universités, des bibliothèques, et des académies; pour une autre part, les institutions religieuses et culturelles; et pour la part la plus accessible au grand public, les musées et les manifestations de traditions populaires comme les cortèges et les fêtes locales. Dans tout cela, l'ASPRUJ est un rouage qui, si petit soit-il, est un élément du puzzle mondial de la conservation et de la protection du patrimoine; je tenais à vous le dire.

La tâche est donc immense et, sous une forme ou sous une autre, chacun y apporte une contribution plus ou moins importante. Aujourd'hui, contentons-nous de nous pencher sur le domaine

rural bâti jurassien. L'Etat accorde à l'ASPRUJ le droit d'intervenir dans les projets de constructions et de démolitions. Elle exerce ce droit dans le cadre des législations fédérale, cantonales et communales. L'ASPRUJ estime cette législation un peu vieillotte; elle a ses racines dans des textes de 1978 remaniés en 1987. L'Etat est certainement du même avis, puisqu'il s'est donné un délai de trois ans pour réaliser un nouveau plan d'aménagement du territoire, duquel ressortiront dans les années suivantes de nouvelles lois sur les constructions.

Dans ce nouveau plan d'aménagement, résolument orienté vers l'avenir, il ne sera pas toujours facile de tenir compte du passé et de l'intégrer (...)



Les Ge.nevez- Façade Nord d'une ancienne ferme. Etat 1991. En bas à gauche, ancienne porte. **Dans** la façade, trois nouvelles ouvertures accordées par petits permis.



Même façade en 1999, transformée avec d'autres petits permis.

# LA FILLE DE MAI: HISTOIRE GÉOLOGIQUE

La Fille-de-Mai, c'est un rocher qui ressemble à une femme; elle a encore une belle poitrine. Les historiens disent que c'est un monument druidique. Les druides allaient fêter le gui de mai et il y a encore une marche - qu'on voit encore - qui est taillée dans la pierre. Il y a une légende qui dit que les jeunes de la région allaient danser au mois de mai le gui et faire une farandole autour de la roche. Un est mort sur place tant il avait dansé, son âme revient chaque année au douzième coup de minuit de la fête de mai et la roche, la Fille-de-Mai fait un tour sur elle-même au douzième coup de minuit.

A. Daucourt.

*Légendes jurassiennes*

La Fille de Mai, c'est ce magnifique monolithe qui se dresse dans la Côte de Mai, près du village de Bourrignon, au nord-est du Jura. Ce chef-d'œuvre de la nature, objet d'adoration divine (du moins du temps jadis), possède une longue histoire qui débute à l'ère secondaire, au jurassique supérieur, voici un peu plus de 150 millions d'années.

La région, constituée grossièrement d'un socle cristallin (essentiellement des gneiss) recouvert d'une couche de sels très épaisse, vestige d'une évaporation précédente de la mer, se trouvait alors dans la zone tropicale au sud du tropique du Cancer, et elle était occupée par une mer chaude et peu profonde. C'était un milieu fort favorable à l'explosion de la vie végétale et animale.

Tout ce beau monde naissait, vivait et mourait, leur restes se déposant au fond de l'eau. Ces débris carbonates dus «au vivant» venaient s'ajouter aux débris inorganiques dus au processus chimique de cristallisation de carbonates. Ces phénomènes créent des couches horizontales de boue qui s'enfoncent et se tassent au fur et à mesure qu'elles sont

recouvertes par d'autres. A une certaine profondeur, la température et la pression augmentant, s'amorce la diagenèse, entendez transformation en roche, comme pour la terre cuite (en fait la diagenèse commence dès le dépôt des débris du fait de l'action des bactéries). La diagenèse est essentiellement une (re)cristallisation du matériel. (...)



«Ce chef-d'œuvre de la nature possède une longue histoire qui débute à l'ère secondaire, au jurassique supérieur, voici un peu plus de 150 millions d'années.» Photo Muriel Rochat

# QUELQUES REMARQUES SUR LA «FILLE DE MAI» DE L'ABBÉ DAUCOURT

Dans ses *Légendes jurassiennes*<sup>1</sup>, l'abbé Daucourt réserve quelques pages à la Fille de Mai. Après une brève description de l'édifice naturel, il évoque à grands traits les coutumes liées à ce lieu. Selon Daucourt - il ne mentionne pas l'époque à laquelle se seraient déroulés les faits qu'il relate.

Cette roche était célébrée par le culte qu'on y faisait. Une prêtresse montait sur la roche par l'escalier informe qu'on remarque encore, et là elle rendait ses sentences et y faisait des sacrifices<sup>2</sup>.

Quels types de sacrifices auraient eu lieu dans la région de Bourrignon? On ne le saura pas. Bornons-nous à noter que le ton et le lexique employés ici par Daucourt semblent indiquer qu'il se réfère à des temps reculés, vraisemblablement préchrétiens.

Plus loin<sup>3</sup>, Daucourt décrit une autre coutume afférente à la Fille de Mai, contemporaine celle-ci, et qu'il aurait lui-même observée. Cette coutume se trouve être en effet attestée en plusieurs lieux<sup>4</sup>: il s'agit de celle des processions de jeunes filles qui s'ébranlaient au matin du 1<sup>er</sup> mai, allant de village en village, chargées de fleurs d'aubépine, et en entonnant des ritournelles dont le sens, bien souvent, s'était déjà perdu à l'époque. Voici la description qu'en donne Daucourt:

Le premier jour du mois de mai, les jeunes filles vont d'un village à l'autre chanter le retour du prin-

temps en portant à la main une branche d'aubépine ornée de fleurs nouvelles et de rubans<sup>5</sup>.

Le folkloriste Arnold van Gennep, qui écrit un demi-siècle après Daucourt, confirme, pour l'ensemble de la France, et plus particulièrement pour la Franche-Comté, l'Alsace, ainsi que pour la majorité des cantons romands, la persistance, ou tout du moins le souvenir proche de telles coutumes. Ainsi:

Haut-Rhin. *Biedertal* (canton de Ferrette). Le 1<sup>er</sup> mai proche de la frontière suisse, valable pour 1850-1885. Cortège d'écolières, conduite par l'une d'elles habillée de blanc et couronnée, portant un petit sapin enrubanné. Quête d'œufs, d'huile, de farine, de graisse, de beurre. Chant de quête comminatoire: «le Mai vient dans le bois vert». Au quatrième vers, les fillettes tournaient trois fois sur elles-mêmes avec le petit sapin. Collation dans la maison de l'une d'elles<sup>6</sup>.

On remarquera toutefois que van Gennep, dans son œuvre monumentale, ne fait à aucun moment mention de la Fille de Mai.

Revenons au texte de l'abbé Daucourt: ses quelques pages concernant notre Fille de Mai ne se limitent pas à la remémoration de quelques souvenirs. En effet, et c'est ici que son texte prend une certaine ampleur de

réflexion, Daucourt tente une analyse des origines mythologiques des festivités du Mai. Pour lui, les jeunes processionsnaires du printemps «[...] offrent [...] en sacrifice leurs chants et leurs fleurs à une divinité *celtique*<sup>7</sup>». Je souligne cet adjectif à dessein.

De fait, avec le Romantisme - dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle -, il a été de bon ton, en réponse peut-être au Classicisme et aux Lumières nourries de traditions gréco-latines, de chercher dans la civilisation celte l'ancêtre primordial de notre civilisation européenne, sans considération d'un possible avant, ni d'un probable après: de là l'engouement d'une Madame de Staël pour la littérature ossianique, de là le *Tristan et Iseut* de Wagner, de là aussi, peut-être, l'acharnement de l'abbé Daucourt à vouloir faire de la Fille de Mai un témoin exclusif du profond celtisme du Jura<sup>8</sup>. Cependant, il conviendrait de mettre un bémol à cette antienne connue, et de revenir sur quelques-unes des affirmations de Daucourt.(...)

Van Gennep, en 1949, prévenait déjà: [...] sous ses vêtements chrétiens du 3 mai, des Rogations, de l'Ascension et de la Pentecôte, le Cycle [de mai] a conservé jusqu'à maintenant un caractère agraire ou végétatif indéniable. Ce qui n'autorise pas à le regarder comme celtique ou comme gaulois. Ces

# LE PATRIMOINE PAYSAGER: PASSÉ - PRÉSENT - FUTUR

## Définition

Pour s'interroger sur le paysage, cherchons d'abord à en connaître la véritable définition, même si ce mot appartient au vocabulaire le plus courant, le plus quotidien, le plus empirique.

Le mot «paysage» apparaît pour la première fois au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il désigne alors une toile de peintre représentant une vue champêtre ou un jardin. Aujourd'hui, la définition transpire la géographie, la biologie, la géologie, l'écologie, la météorologie, l'urbanisme, peut-être encore le paysagisme.

La définition de Neuray apparaît comme la plus simple à retenir: «Le paysage c'est ce que je vois.» C'est-à-dire en réalité, une portion de territoire qui présente une vue d'ensemble à un observateur. C'est la définition adoptée et attestée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dans la langue française. Le paysage en tant qu'objet ne renvoie pas à lui-même, mais au sujet qui l'appréhende. «Le paysage c'est ce que je vois». La perception du paysage n'existe qu'en fonction du regard que porte sur lui l'observateur. Ainsi, le paysage du géographe n'est pas le même que celui de l'architecte, celui de l'instituteur n'est pas celui de l'agriculteur, etc. Par conséquent, l'analyse d'un spécialiste sera différente de celle des gens qui vivent dans ce paysage.

La connaissance du paysage doit tenir compte d'abord des composantes



*Haies de buissons et d'arbres, Chevenez. (Photo Lucienne Merguin. Chevenez)*

dites objectives du milieu, qui sont de deux types: les facteurs naturels (climatiques, géomorphologiques, et biologiques) et les facteurs historiques (empreintes de l'homme). L'homme a influencé le paysage pour satisfaire à différents besoins: la production primaire, les constructions, les voies de communication, la production d'énergie, la lutte contre l'érosion, le tourisme, etc. Ainsi, le paysage renvoie aux structures économiques et sociales qui expliquent sa genèse et son évolution, sa permanence et ses mutations. La com-

binaison de ces éléments détermine l'originalité de chaque espace ou milieu.

Mais le paysage prend une signification par la manière dont l'homme le vit et le perçoit. On parlera de «facteurs d'appréciation du paysage». Souvent subjectifs, ils sont statistiquement décelables et significatifs pour une population donnée pendant une période donnée. Ceci implique qu'il faut admettre que le paysage est en mutation permanente. Comme on trouve dans un bâtiment ancien les traces de plusieurs époques.(...)

# L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT-CHARLES-BORROMÉE DE SAIGNELÉGIER: SA FONDATION AU DÉBUT DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

## 1. *L'ecclēsia matrix* de Montfaucon et son démembrement au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle

Avant de retracer l'histoire - mouvementée - de la chapelle Saint-Charles de Saignelégier, il convient de rappeler brièvement celle de la fondation des paroisses dans la Franche Montagne des Bois<sup>1</sup>.

A l'origine, la «Montagne du Faucon» se confond avec la seule paroisse du même nom: *Mons Falconis*. Possession du monastère de Saint-Ursanne jusque vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la première église de Montfaucon remonte probablement au VIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à la fin de l'époque mérovingienne. Comme celle de Tramelan - qui garde ce lien jusqu'à la Réforme - elle relève d'abord du diocèse de Besançon. Entre 1095 et 1120, Saint-Jean-Baptiste de Montfaucon passe, en même temps que le monastère ursinien, sous la juridiction de l'Evêque de Bâle<sup>2</sup>.

Jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'«église-mère» de Montfaucon reste la seule église paroissiale de toute la seigneurie de Muriaux (Spiegelberg). Détachée au temporel de l'église de Saint-Ursanne avant 1210, elle fait alors partie du doyenné de Salignon (Salisgau)<sup>3</sup>. Mais, avec l'expansion démographique sur la Montagne aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, la nécessité se fait sentir de construire peu à peu de nouveaux lieux de culte.

Une chapelle dédiée à la Vierge Marie, sans doute desservie par un prêtre, existe à Saignelégier probablement depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Cette «église du village de Notre-Dame des Bois<sup>4</sup>» est déjà plus qu'un simple oratoire, puisqu'en 1422 elle possède des cloches. Certains documents du début du XV<sup>e</sup> siècle font penser que le curé de Montfaucon résidait alors à Saignelégier de manière habituelle. La pauvreté de la documentation laisse cependant bien des questions sans réponses précises.

En 1397, alors que Saignelégier n'a plus de pasteur, les habitants décident de fonder, dans «leur» église Notre-Dame, un autel dédié à saint Nicolas<sup>5</sup> et d'y affecter un chapelain, tenu d'y chanter la messe dominicale.

Les revenus de la fondation étant insuffisants, aucun ecclésiastique n'officie plus à Saignelégier vers 1440. Aussi, en 1454, le Conseil de la Franche Montagne prend-il des mesures pour assurer de nouvelles redevances à cette chapellenie. Même ainsi, l'autel Saint-Nicolas reste pauvrement doté<sup>6</sup>.

En 1494, un second autel, consacré à sainte Catherine<sup>7</sup>, est institué dans l'église filiale de Saignelégier par le Conseil et la Communauté de la Franche Montagne. Le chapelain qui y est attaché doit résider personnellement à Saignelégier.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le centre de gravité démographique du haut plateau se déplace à l'Ouest et s'éloigne encore plus de Montfaucon. Aussi, au début du

XVI<sup>e</sup> siècle, les fidèles du Noirmont demandent-ils à l'évêque de Bâle l'autorisation d'ériger une chapelle dans leur localité. Dédiée à saint Hubert<sup>8</sup>, elle est consacrée le 25 juillet 1513.

Cette multiplication des lieux de culte prépare peu à peu la fondation de nouvelles paroisses, dans le sillage du concile de Trente, terminé en 1563.

Dans la Franche Montagne des Bois,

le mouvement se précipite dès le tournant du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1596, Le Noirmont est proclamé au rang de paroisse, Les Bois en 1619. En juillet 1629, le Prince-Evêque Jean-Henri d'Ostein érige Saignelégier en paroisse, à la suite d'une contestation relative à la résidence du curé. Les ouailles de Montfaucon contestaient au curé le droit de résider à Saignelégier, alors que la paroisse englobait encore le territoire des deux communautés. Les Breuleux deviennent paroisse en 1661. Dans sa requête, le maire des Breuleux, Emer Beuret, justifie la nécessité d'y fonder une paroisse en raison de la proximité de la limite confessionnelle<sup>9</sup>.

## 2, La chapelle Saint-Charles<sup>10</sup>

Le but avoué des fondations des chapelles de Saignelégier et du Noirmont, dont les habitants de la Franche(...)

# DES URSULINES À LA MAISON-ROUGE? UNE CONGRÉGATION DE RELIGIEUSES ENSEIGNANTES EN FRANCHE-COMTÉ ET EN SUISSE

*La dernière assemblée générale de l'ASPRUJ nous a donné l'occasion de nous intéresser à une page d'histoire religieuse, celle des Ursulines de notre région. La ferme de La Maison-Rouge, située près des Rosées au nord-ouest du village des Bois, a en effet appartenu durant plus d'un siècle aux religieuses de cette communauté. Construite vers 1690, restaurée par la «Fondation pour le Cheval», elle est aujourd'hui l'objet de l'admiration de nombreux promeneurs et visiteurs. L'architecture originale d'une ancienne tour a été conservée et mise en valeur. Transformé en un lieu d'exposition et d'information, ce bâtiment s'intègre dans un complexe moderne formé de cinq écuries, d'une maison d'habitation et d'un restaurant avec terrasse panoramique. La volonté de respecter le patrimoine se perçoit également à travers la rénovation d'une ancienne cave voûtée située derrière la tour. On projette aussi de relever un mur de pierres sèches. Le paysage est magnifique et s'ouvre sur la vallée du Doubs. Le domaine de La Maison-Rouge accueille 80 des 200 chevaux de la fondation créée par le journaliste et cavalier Hans Schwarz en 1958. Les autres «maisons de retraite» destinées à la plus noble conquête de l'homme sont situées au Roselet/Muriaux et au Jean-brenin/Corgemont.*

## De Dole à La Maison-Rouge en passant par Porrentruy et Saint-Hippolyte !

Sainte Ursule, considérée comme la protectrice des jeunes filles, était très populaire autrefois. Plusieurs congrégations féminines différentes portent ainsi le nom d'Ursulines. En Franche-Comté et en Suisse, les communautés de cet ordre se rattachent à la maison fondée à Dole en 1606 par une noble native de Dijon, Anne de Xainctonge (1567-1621). Cette femme se battit contre la société de son temps afin de pouvoir fonder une congrégation féminine qui ne soit pas cloîtrée. La vocation première des Ursulines de Dole est de tenir des écoles de filles. A l'époque, leur instruction était très négligée. C'est donc un idéal tout à fait novateur qui a animé la fondatrice de ces religieuses enseignantes.

Dès le début, la congrégation nouvelle a du succès dans le diocèse de Besançon et, après Dole, des écoles s'ouvrent dans les villes de Vesoul, Besançon, Saint-Hippolyte, Arbois, Ornans, Pontarlier, Clerval... Après Saint-Hippolyte en 1617, des Ursulines de Dole arrivent à Porrentruy en 1619 à la demande du Prince-Evêque de Bâle. En 1634, des Ursulines de Porrentruy s'installent à Fribourg en fuyant la Guerre de Trente Ans. Des maisons s'ouvrent également à Lucernec (1659) et à Brigue (1661). Entre 1667 et 1673, des Ursulines de Saint-Hippolyte se réfugient à De-

lémont, où elles tiennent les classes. La ville voudrait les voir rester. Le Prince-Evêque n'y voit qu'un inconvénient: ces religieuses sont étrangères. Finalement, en 1698, un compromis est trouvé et quatre Ursulines de Porrentruy arrivent à Delémont. A la même époque, les Ursulines de Saint-Hippolyte deviennent propriétaires du domaine de La Maison-Rouge...

## Un XVIII<sup>e</sup> siècle prospère

Après ces nombreuses fondations au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, la période qui suit s'annonce comme une ère de prospérité pour les Ursulines. Les postulantes sont le plus souvent issues de familles aisées. Ce sont les filles des notables et des riches paysans de la région. En entrant dans la congrégation, généralement entre 15 et 25 ans, elles versent une dot. Elles mènent une existence probablement modeste et laborieuse. Par conséquent, les communautés d'Ursulines ont tendance à s'enrichir.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Ursulines achètent de nombreux domaines agricoles, notamment en Ajoie et dans les Franches-Montagnes. Dans ce dernier bailliage, les fermes leur appartenant sont situées principalement dans la communauté des Bois. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elles acquièrent des terres aux Prailats et le domaine de La Maison-Rouge. En 1707, elles achètent Le Cerneux-de-la-Pluie. Vers 1741, les religieuses(...)



# AVEC LE RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT, LES DICTONS MÉTÉOROLOGIQUES SERONT-ILS ENCORE VALABLES AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE?

Dans *Le Climat des Romands*<sup>1</sup> et dans *Les Saints de Glace, Saint-Médard et les autres...*<sup>2</sup>, j'ai montré combien les dictons météorologiques traditionnels étaient pertinents et de quelle façon remarquable ils illustraient la façon dont nous percevons les aléas de notre climat. Mais on sait aujourd'hui que l'atmosphère de la planète se réchauffe et on s'attend à ce qu'elle se réchauffe encore bien davantage au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Dès lors, quelle pertinence nos dictons traditionnels vont-ils encore avoir dans les décennies qui viennent? N'ont-ils pas déjà perdu de leur valeur? C'est ces questions que je me propose d'aborder sur la base de quelques exemples, après avoir rappelé les traits principaux de ces dictons et fait brièvement le point sur nos connaissances actuelles concernant les changements climatiques.

## Les dictons météorologiques

Il faut avant tout souligner le fait que les dictons traditionnels rencontrés en Suisse romande dénotaient tous des qualités remarquables d'observation de la nature, pour une population qui ne disposait d'aucun des moyens de communications qui nous paraissent si évidents aujourd'hui: téléphone, radio, télévision, voitures ou avions, sans même parler encore d'Internet, des images satellitaires ou des modèles numériques de prévision météorologique. Le moyen de transport le plus rapide a longtemps

été le cheval et on ignorait totalement le temps qu'il faisait au même moment de l'autre côté des montagnes. Aucune vision synthétique du temps en Europe, aucune représentation des hautes et des basses pressions ou de la trajectoire d'une perturbation.

Et pourtant, dans ces conditions, et sans vraiment comprendre le fonctionnement du système atmosphérique, on est parvenu à observer jusqu'aux plus petits détails trahissant un changement de pression, d'humidité ou, surtout, l'arrivée d'une perturbation. Du comportement des animaux à la forme des nuages, en passant par la coloration du ciel, la direction du vent ou la position d'un arc-en-ciel, tout a été utilisé par des observateurs méticuleux qui ont adopté la forme synthétique des dictons pour transmettre leurs connaissances aux générations futures. Quels que soient les progrès actuels des sciences et des techniques, on reste fasciné devant cette capacité d'observation et cette remarquable intégration dans la nature, il faut dire que de cette bonne intégration dépendait bien souvent, dans nos régions, la survie des individus. Spécialement dans les régions de montagne ou de moyenne montagne, on se situe en Suisse dans des zones limites pour la survie autarcique de l'espèce humaine, avec le plus souvent des conditions très difficiles pour une agriculture artisanale et non mécanisée. Il fait souvent trop froid, il pleut trop souvent et l'été est bien court pour faire les réserves néces-

saires au passage de l'hiver pour toute une famille.

On peut classer les dictons en trois grandes catégories qui illustrent chacune une grande préoccupation face aux caractéristiques typiques de notre climat;

Tout d'abord, le temps change souvent et de nombreux dictons ont pour but d'anticiper ces changements en prévoyant le temps pour le jour même ou pour le lendemain. Les trois exemples qui suivent illustrent l'utilisation de l'observation de la couleur du ciel, de la forme des nuages et de la vitesse du vent pour prévoir le temps des heures à venir. Il s'agit de prévoir quelques heures à l'avance l'arrivée de la pluie ou au contraire d'assurer que la journée sera belle:

Rouge soirée  
Grise matinée  
Belle journée  
(Ocourt);

Temps pommelé N'est pas de  
longue durée (Franches-  
Montagnes);

Le vent et les vieilles gens Ne  
courent jamais pour rien  
(Neuchâtel, Jura et Vaud).

Ensuite, le réchauffement printanier et le refroidissement automnal sont très irréguliers, ce qui se traduit souvent par des dictons sous forme d'avertissement.

# AVEC LE RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT, LES DICTONS MÉTÉOROLOGIQUES SERONT-ILS ENCORE VALABLES AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE?

Dans *Le Climat des Romands*<sup>1</sup> et dans *Les Saints de Glace, Saint-Médard et les autres...*<sup>2</sup>, j'ai montré combien les dictons météorologiques traditionnels étaient pertinents et de quelle façon remarquable ils illustraient la façon dont nous percevons les aléas de notre climat. Mais on sait aujourd'hui que l'atmosphère de la planète se réchauffe et on s'attend à ce qu'elle se réchauffe encore bien davantage au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Dès lors, quelle pertinence nos dictons traditionnels vont-ils encore avoir dans les décennies qui viennent? N'ont-ils pas déjà perdu de leur valeur? C'est ces questions que je me propose d'aborder sur la base de quelques exemples, après avoir rappelé les traits principaux de ces dictons et fait brièvement le point sur nos connaissances actuelles concernant les changements climatiques.

## Les dictons météorologiques

Il faut avant tout souligner le fait que les dictons traditionnels rencontrés en Suisse romande dénotaient tous des qualités remarquables d'observation de la nature, pour une population qui ne disposait d'aucun des moyens de communications qui nous paraissent si évidents aujourd'hui: téléphone, radio, télévision, voitures ou avions, sans même parler encore d'Internet, des images satellitaires ou des modèles numériques de prévision météorologique. Le moyen de transport le plus rapide a longtemps

été le cheval et on ignorait totalement le temps qu'il faisait au même moment de l'autre côté des montagnes. Aucune vision synthétique du temps en Europe, aucune représentation des hautes et des basses pressions ou de la trajectoire d'une perturbation.

Et pourtant, dans ces conditions, et sans vraiment comprendre le fonctionnement du système atmosphérique, on est parvenu à observer jusqu'aux plus petits détails trahissant un changement de pression, d'humidité ou, surtout, l'arrivée d'une perturbation. Du comportement des animaux à la forme des nuages, en passant par la coloration du ciel, la direction du vent ou la position d'un arc-en-ciel, tout a été utilisé par des observateurs méticuleux qui ont adopté la forme synthétique des dictons pour transmettre leurs connaissances aux générations futures. Quels que soient les progrès actuels des sciences et des techniques, on reste fasciné devant cette capacité d'observation et cette remarquable intégration dans la nature. Il faut dire que de cette bonne intégration dépendait bien souvent, dans nos régions, la survie des individus. Spécialement dans les régions de montagne ou de moyenne montagne, on se situe en Suisse dans des zones limites pour la survie autarcique de l'espèce humaine, avec le plus souvent des conditions très difficiles pour une agriculture artisanale et non mécanisée. Il fait souvent trop froid, il pleut trop souvent et l'été est bien court pour faire les réserves néces-

saires au passage de l'hiver pour toute une famille.

On peut classer les dictons en trois grandes catégories qui illustrent chacune une grande préoccupation face aux caractéristiques typiques de notre climat<sup>3</sup>:

Tout d'abord, le temps change souvent et de nombreux dictons ont pour but d'anticiper ces changements en prévoyant le temps pour le jour même ou pour le lendemain. Les trois exemples qui suivent illustrent l'utilisation de l'observation de la couleur du ciel, de la forme des nuages et de la vitesse du vent pour prévoir le temps des heures à venir. Il s'agit de prévoir quelques heures à l'avance l'arrivée de la pluie ou au contraire d'assurer que la journée sera belle:

Rouge soirée  
Grise matinée  
Belle journée  
(Ocourt);

Temps pommelé  
N'est pas de longue durée  
(Franches-Montagnes);

Le vent et les vieilles gens  
Ne courent jamais pour rien  
(Neuchâtel, Jura et Vaud).

Ensuite, le réchauffement printanier et le refroidissement automnal sont très irréguliers, ce qui se traduit souvent par des dictons sous forme d'avertissement.  
(...)

# LA COMMUNE DU HAUT

Dans ma jeunesse, on citait souvent la bonne ville de Porrentruy comme «l'Athènes du Jura», allusion à ses vénérables et réputées écoles. On aurait tout aussi bien pu comparer la cité des Poue-Sèyaies à Rome et ses sept collines, étant également cernée par sept bosses: le Mont-de-Cœuve, la Haute-Fin, le Cras d'Hermont, la Perche, le Banné, le Grand et le Petit Fahy; voire même à la parisienne Butte Montmartre et sa Commune Libre.

En effet, et afin que nul ne l'ignore, je m'en vais vous conter la croustillante histoire de la Commune du Haut, portée sur les fonds baptismaux par une bande de bons vivants à l'esprit frondeur et facétieux, pour la plupart habitants d'un «écart» de la cité, situé au haut de la rue de la Presse ou route de Bure, comportant, vers les années 1870-1880, une quinzaine de maisons, abritant une trentaine de pères et mères de famille, et une soixantaine d'enfants. Cet écart s'étalait depuis le tournant du chemin menant à la Vignatte et au Château, à hauteur de la maison Donzelot, et se terminait en amont du tertre où se trouve le réservoir approvisionné par la source du Variou, et à la croisée du chemin d'accès à la ferme de Waldeck, alors exploitée par la famille Aeby. A l'Ouest, la «Commune du Haut» s'étendait jusqu'au domaine de Microferme, et à l'Est englobait le domaine de la Vignatte, traversé par le chemin carrossable menant au Château, ancienne demeure des Princes-Evêques à partir

de la Réforme, qui fut ensuite utilisée, jusque vers les années 30, comme orphelinat, puis comme caserne.

En 1875, les habitants de cet écart s'organisèrent en une sorte de coterie, basée sur des aspirations communes d'esprit d'entraide, de camaraderie, et d'à-propos de bon aloi. Il fallait donc structurer cette petite communauté; c'est sans doute la résultante de discussions nourries tant au Café Bel-Air qu'à l'auberge du Faubourg de France, à l'enseigne de l'Aigle, après plusieurs *rincettes* de Fée Verte ou calices de *gotte*<sup>1</sup>, par quelques joyeux lurons et meneurs forts en gueule, futés de surplus, nimbés d'esprit frondeur envers ceux de la Ville, et qui, de plus, n'avaient pas les mêmes convictions politiques! On en vint à mettre sur pied une organisation ressemblant à s'y méprendre à une administration communale, mais excluant tout recours aux notions d'argent, soit d'impôts, de taxes, de budgets, de recettes et de dépenses.

Le premier conseil de la Commune du Haut, nommé à main levée, se composait de cinq notables:

Monsieur le Maire: Xavier Billeux;  
Vice-Maire ou Adjoint: Auguste Schwartzmann;  
Secrétaire communal : Auguste Gandet;  
Receveur: Joseph Stress;  
Lanternier: Louis Moritz.

Le Maire avait été élu à titre inamovible. Il avait construit une maison à la route de Bure, qu'il partageait avec son frère Léopold. Xavier était peintre en bâtiments et spécialiste en enseignes de commerce, et surtout en enseignes d'auberges. Son côté «bras pendants» avait une propension certaine à prendre souvent le dessus. Les soins et besoins du ménage étaient assumés par sa Marguerite, femme laborieuse qu'aucun travail ne rebutait. Etant couturière-lingère, elle allait à ses journées en ville, chez les bourgeois. Elle gagnait 25 sous par jour, alors que son mari faisait la tournée de ses administrés, prodigue en *loûenes*<sup>2</sup> et en taillages de bavettes. Et en fin de journée, il en résultait parfois des attrapades entre conjoints guère piquées des vers! Puis le bon gars au demeurant faisait amende honorable et la paix renaissait au ménage. Marguerite déclarait alors: «Te ne rémercierai pu, Xaviere!», et lui de rétorquer: «D'j'emai de mai vie, Marguerite !»

Xavier et Marguerite avaient trois enfants, deux filles et un garçon: Joseph, né le 14 mai 1867, deviendra le directeur de l'orphelinat installé au Château de Porrentruy, et décédera le 17 février 1951.

Auguste Schwartzmann, l'Adjoint au Maire, n'était pas domicilié sur le territoire de la Commune du Haut, mais dans la partie haute de la Cour des Capucins, rière l'auberge de l'Aigle, et figurait sans aucun doute comme convive attitré de la table du Maire en (...)

# SOULCE: UN VILLAGE PARTICULIÈREMENT DISTINGUÉ PAR LES INVENTAIRES DU PATRIMOINE

Soulce est un village du canton du Jura reconnu comme site d'importance nationale dans *L'Inventaire des sites à protéger en Suisse* (TSOS).

Par ailleurs, et mis à part les hameaux de La Bosse et des Cerlatez, Soulce est le seul village du même canton classé également d'importance nationale par *L'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale*.

Il nous a paru utile de présenter ci-dessous les caractéristiques de cette dernière classification. Peu d'amoureux du patrimoine de notre région, ou de randonneurs, se doutent que cette petite localité se trouve au bénéfice de tant de distinctions.

## La protection des biens culturels

### 1. Bases légales et forme de l'inventaire

L'inventaire des biens culturels a été approuvé par le Conseil fédéral le 23 mars 1988. Il a été révisé en 1993 et 1994, puis approuvé par le Conseil fédéral le 15 février 1995.

La protection des biens culturels est une tâche nationale découlant de la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Elle a pour but de protéger et de faire respecter les valeurs irremplaçables du patrimoine culturel en Suisse, c'est-à-dire de tous les biens entrant dans la définition des biens culturels figurant à

l'article premier de la loi fédérale du 6 octobre 1966 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Les biens et objets répertoriés sont les suivants:

- vieille ville, village, quartier, place;
- édifice religieux;
- maison, château;
- pont, monument, site archéologique;
- collections.

### 2. But de l'inventaire

L'inventaire contient les biens culturels d'importance nationale et régionale qui doivent être sauvegardés en priorité, conformément aux dispositions conventionnelles et légales sur la protection des biens culturels.

Pour tous ces biens, il s'agit de planifier et de prendre toutes les mesures de protection possibles pour limiter les dégâts découlant de conflits armés ou de catastrophes naturelles ou techniques survenant en temps de paix.(...)



Soulce, 1973. Le canal d'amont du moulin. Photo Emile Gigon

# JACQUES-ANTOINE PRIQUELER: UN CAPITAINE DE GENDARMERIE DE PORRENTROY MILITE POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Le 19 mars 1789, à la sortie de la messe, la population de Champagny, petit village de Haute-Saône à quelques kilomètres de Belfort, se rend sur le parvis de l'église. Les habitants se réunissent dans un but précis: rédiger les cahiers de doléances au royaume à l'occasion de la tenue des états généraux. Parmi eux, Jacques-Antoine Priquelier, capitaine aux gardes du corps de Louis XVI en congé de semestre et futur capitaine de gendarmerie à Porrentruy sous le Mont-Terrible. Il est cet homme lettré qui, à l'image de ce qui se produit dans de nombreuses communes françaises, mène les délibérations et influence la rédaction de manière décisive. Car les cahiers de Champagny, s'ils contiennent les revendications et les plaintes habituelles, incluent aussi un article étonnant: un texte à la fois révolutionnaire et visionnaire qui condamne énergiquement la mise en esclavage des Noirs dans les colonies et réclame l'égalité entre tous les hommes.

Lorsqu'on évoque le siècle des Lumières, l'image de philosophes de renom ou celle de l'Encyclopédie viennent immédiatement à l'esprit. On oublie qu'il est également celui de l'esclavage et que la traite des Noirs est alors pour ainsi dire une institution d'Etat.

Éliminé dans les pays occidentaux grâce à l'influence du christianisme, l'esclavage a réapparu au XVI<sup>e</sup> siècle dans les territoires colonisés par les Européens. Les esclaves sont alors achetés pour être employés sur les galères. Mais

c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que la traite connaît son plus grand essor. Toutes les colonies, et en particulier les Antilles françaises, se transforment en véritables parcs à esclaves<sup>1</sup>.

Très lucratif, le commerce des Noirs est général, et les armements de bateaux négriers se multiplient dans les ports français. Ces navires, spécialement conçus pour le transport de leur cargaison humaine, se dirigent d'abord vers la côte occidentale de l'Afrique. Le capitaine cabote de comptoir en comptoir. A chaque arrêt, il achète de nouveaux esclaves, échangeant avec les chefs de tribus les produits européens dont ses cales regorgent: laine, coton, alcool, barres de fer, barils de poudre et verroterie. Ce commerce dure souvent plusieurs mois, jusqu'au moment où le navire est rempli. Le «bois d'ébène» est minutieusement choisi: il doit être capable de supporter les mois de voyage éprouvants vers le Nouveau Monde mais aussi être susceptible, une fois arrivé là-bas, de rapporter un bon prix. Sur le bateau, les Noirs sont parqués comme du bétail et les conditions d'hygiène sont épouvantables. Le capitaine embarque souvent le double du nombre d'esclaves que le navire peut contenir. Les repas pris sur le pont ou l'exercice quotidien souvent imposé par la force n'empêchent pas une forte mortalité: un esclave sur dix ne survit pas à la traversée.

Toutes les mesures de sécurité sont prises pour prévenir une révolte: les

hommes sont enchaînés deux à deux dans un espace tellement exigu qu'il ne permet de se mouvoir qu'avec lenteur; les sorties sur le pont sont limitées à deux par jour, sous haute surveillance, et la nourriture est distribuée de façon à maintenir les prisonniers dans un constant état de faiblesse propre à juguler toute rébellion. Le moment le plus dangereux pour l'équipage est celui où les Noirs perdent définitivement leur continent de vue: le désespoir qui les envahit à cet instant les pousse souvent à envisager une action extrême. La révolte éclate et échoue le plus souvent. La répression est alors impitoyable: on enchaîne les prisonniers, on exécute les meneurs ou on les fait fouetter devant leurs complices. L'ordre est rétabli, mais à quel prix:

[...] Nous amarrâmes les Nègres les plus fautifs, autrement dit les Nègres auteurs de la révolte, aux quatre membres et couchés sur le ventre dessus le pont, et nous les fîmes fouetter. En outre, nous leur fîmes des scarifications sur les fesses pour mieux leur faire ressentir leur faute. Après avoir mis leur fesses en sang par les coups de fouet et les scarifications, nous leur mîmes de la poudre à tirer, du jus de citron, de la saumure, du piment, tout pilé et brassé ensemble avec une autre drogue que le chirurgien mit, et nous leur en frottâmes les fesses, pour (...)

# LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME DANS LE JURA CATHOLIQUE À LA BELLE ÉPOQUE (1880-1914)

## 1. Introduction

Depuis les temps bibliques, l'homme s'est enivré et la société a cherché à contenir le phénomène, établissant un seuil de tolérance face à la consommation d'alcool. Or, subjective par essence, toute norme sociale tend à s'adapter à l'évolution de son environnement. C'est tout à fait ce qui se passe en Occident au XIX<sup>e</sup> siècle dans le cas de la consommation de boissons alcoolisées<sup>1</sup>. «Le doux ivrogne de l'époque précédente devient de plus en plus un dangereux alcoolique<sup>2</sup>.» L'acte de boire, si déplorable et amoral qu'il puisse paraître, n'est perçu que comme un comportement individuel jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il devient un fléau social, l'alcoolisme<sup>3</sup>, qu'il s'agit de contrôler, de juguler et de faire finalement disparaître. Dans toute l'Europe et aux États-Unis, on assiste dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle à un mouvement sans précédent de lutte contre l'alcoolisme, selon des modalités qui diffèrent d'après le lieu et le moment.

En schématisant, l'historiographie fait apparaître deux grandes phases du phénomène en Suisse. Tout d'abord, dès les années 1830, l'élite libérale des régions protestantes et industrialisantes fait preuve d'une prise de conscience grandissante de la nécessité de lutter contre l'abus de consommation d'alcool. Dans une perspective positiviste, boire est devenu «un acte incivique qui entrave le développement de la société<sup>4</sup>».

un gaspillage d'argent et d'énergie empêchant une réforme globale de la société qui amènerait bonheur et prospérité<sup>5</sup>. L'activisme antialcoolique du doyen Charles-Ferdinand Morel dans le Jura bernois protestant est à replacer dans ce contexte<sup>6</sup>.

Vers la fin du siècle, le mouvement antialcoolique prend une toute autre dimension. Mieux structuré et plus actif, il fonde son intervention sur une base doctrinale qui a grandement évolué. Désormais, la lutte contre l'alcoolisme devient un combat contre la dégénérescence du monde moderne et «se révèle un des véhicules privilégiés de réaffirmation du pouvoir et des valeurs de la bourgeoisie<sup>7</sup>». Dans les régions catholiques, l'Eglise y joue un rôle fondamental. Le but de cet article est d'établir les modalités selon lesquelles s'est développée la lutte contre l'alcoolisme dans le Jura catholique vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les sources consultées sont très hétéroclites; il n'existe nulle part de fonds organisé sur le sujet. J'ai essentiellement eu recours aux archives du préfet Ernest Daucourt\*, à la presse de l'époque et à quelques écrits d'acteurs engagés dans cette lutte. Le manque de documentation sur l'activisme des milieux protestants, radicaux et socialistes limite largement la compréhension du phénomène antialcoolique dans l'actuel canton du Jura à la Belle Époque. C'est donc avant tout l'engagement des milieux catholiques qui est envisagé ci-dessous.

## 2. Une consommation d'alcool en hausse?

Il serait aisé de voir dans une augmentation dramatique de la consommation d'alcool la source d'un mouvement nouveau de lutte contre l'alcoolisme. Si cette hypothèse a le mérite de la simplicité, il est en revanche bien difficile de la vérifier.

En effet, il n'existe pas de source statistique fiable sur la production - et encore moins sur la consommation - d'alcool jusque vers l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré cela, on s'accorde pour affirmer que la consommation d'alcool connaît une croissance sans précédent dans la seconde partie du siècle. Deux facteurs essentiels sont à relever: l'augmentation de la production d'alcool et celle du nombre de débits de boissons.

Les révolutions agricole et technologique du XIX<sup>e</sup> siècle permettent en effet une production industrielle de boissons alcoolisées. Selon Mgr Bélet, on compte en 1881 près de 9000 distilleries dans le canton de Berne, produisant un total de 5 millions de litres d'eau-de-vie par an, soit quatorze litres par personne<sup>9</sup>. De plus, la révolution des transports facilite l'acheminement de boissons fermentées (vin, bière, cidre) à bas prix. Il s'en boit plus de 128 litres par habitant en Suisse entre 1880 et 1884<sup>10</sup>. Bien que la consommation d'alcool diminue par la suite, on ne sait en revanche pas quel était son niveau auparavant.(...)

# ANCIENS MOULINS AUTOUR DE SOUBEY

*Les différents éléments de cet article sont le fruit d'une collaboration entre plusieurs membres de l'association du GHETE au Clos du Doubs (Groupement d'Echanges et d'Etudes Hommes et Terroirs): Bruno Jeannerat, André Petignat, Virgile Rohrbach et Guy Sichler.*

*Des notes inédites d'Emile Gigon, ancien instituteur au Noirmont, ont enrichi notre documentation.*

Peu après le confluent du bief de Fuesse, le Doubs passe en Suisse, à Clairbief. Si des moulins, établis sur ses rives mêmes, existaient autrefois, ils n'ont pas partout laissé des traces sur le terrain. Il y avait plusieurs rouages sur le bief qui s'écoule avec vigueur du versant droit de la vallée en aval de Soubey, au lieu dit *Les Moulins de Soubey*, il y subsiste même une belle installation de meunerie encore fonctionnelle avec son chenal d'adduction, restauré il y a peu. Les archives ont également gardé en mémoire la présence de moulins à Chervillers. Les rouages ne font ensuite leur réapparition qu'aux abords de Saint-Ursanne, qui était le siège de la puissante prévôté qui a longtemps prélevé ses revenus sur une vaste zone de plateaux et de vallées. Parmi ces revenus figuraient les taxes banales dues à chaque mouture de céréales que le meunier payait ensuite au Prévôt sous forme de cens annuel.

Quelles origines et quelle évolution ont connu ces activités de meunerie dans le Clos-du-Doubs franco-suisse, et plus

particulièrement dans la région de Soubey qui, après Saint-Ursanne, fut la plus anciennement équipée de moulins?

Dans quelle mesure l'histoire de ces moulins est-elle représentative des rapports économiques et sociaux qui existaient à ces lointaines époques du Moyen Age, ainsi que du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle?

## La meunerie: une technologie déjà ancienne et progressivement maîtrisée

Moudre des céréales est devenu indispensable dès que les sociétés humaines ont pratiqué l'agriculture et se sont par force sédentarisées. Au néolithique, les hommes écrasaient les céréales entre deux pierres, l'une incurvée, l'autre en forme de rouleau. Les Egyptiens, les Grecs, puis les premiers Romains n'ont que peu modifié le procédé. Par contre, à partir de 185 av. J.-C., les auteurs parlent de véritables doubles meules tronconiques auxquelles on attelait des esclaves ou des animaux pour les faire fonctionner. On en a retrouvé dans les ruines d'une boulangerie à Pompéi.

Des moulins à main existaient aussi dans les familles, grâce auxquels les grains étaient moulus entre deux pierres plates circulaires; l'une fixe, la *dormante*, l'autre mobile, centrée sur un pivot traversant la première en son milieu; le mouvement de rotation était donné grâce à une poignée excentrée

fixée sur la meule mobile. On a retrouvé de telles meules familiales à bras en Palestine, datant du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. La Bible parle de cette meule double qu'utilisaient les domestiques lors du séjour des Hébreux en Egypte (Ex, XI, v). Les nomades sahariens en utilisent encore aujourd'hui, et l'on en expose chaque année à la Bourse minéralogique de Sainte-Marie-aux-Mines.

Au sujet des moulins à eau, la technique des roues horizontales, puis verticales, était déjà connue des Romains, et décrite par Caton l'Ancien (234-149 av. J.-C.), par le géographe grec Strabon, vers 30 av. J.-C., par le poète Virgile (70-19 av. J.-C.) et surtout par l'architecte Vitruve (mort en 26 av. J.-C.). Elle fut appliquée de façon spectaculaire à Barbégal, près d'Arles<sup>1</sup>, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Si les hommes du Moyen Age semblent n'avoir que peu connu les écrits de ces auteurs de l'Antiquité, les savants humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle les redécouvrirent avec passion.

Dans la vallée du Rhin, entre Heidelberg et Bâle, des bibliothèques privées et publiques rassemblèrent alors les copies manuscrites des écrits scientifiques, techniques et philosophiques des auteurs grecs et latins, dans le but de les faire imprimer. La Bibliothèque Humaniste de Sélestat possède ainsi un exemplaire manuscrit complet, datant du X<sup>e</sup> siècle, des *Dix Livres d'architecture* de Vitruve.

Dans la traduction française de cette œuvre de Vitruve qu'a donnée (...)